

Notes sur la guerre

Le maréchal allemand Rommel a remporté une demi-victoire sur les alliés en Lybie, et il assiège maintenant Tobrouk de nouveau.

Les Britanniques ont de leur côté probablement gagné une demi-victoire aéro-navale en Méditerranée.

Les Russes tiennent désespérément à Sébastopol. S'ils tiennent de même partout tout l'été, les armées d'Hitler ne seront pas très avancées à la fin de la saison. Ce qui équivaut à dire que l'Allemagne serait vaincue, car sa défaite est certaine si elle n'écrase pas les Russes avant le 1er novembre prochain.

En désespoir de cause, les Allemands entraîneront peut-être les Japonais à attaquer la Russie par derrière, dans l'espoir de l'écraser et de former ensuite un bloc axiste qui se tienne dans tout l'Asie.

L'occupation de certaines îles entre l'Alaska et la Sibérie fait penser que les Japonais prennent ainsi position pour pouvoir mieux attaquer les

Russes. Mais ceux-ci sont des mâts de taille à se défendre hardiment et encore longtemps même contre deux ennemis. Les Japonais doivent au préalable mettre la Chine hors de combat avant de tenter cette manoeuvre désespérée contre les Russes.

Les Hindous parlent d'organiser un mouvement pour obtenir leur indépendance de l'Angleterre et la défendre ensuite contre le Japon. Ce serait un autre chapitre d'histoire nouvelle.

L'Australie met tout en oeuvre pour se préparer à repousser une invasion japonaise. Elle imite en cela ce que fit l'Angleterre en 1940 et 1941.

La France gémit sous la botte des Allemands et se résigne comme elle le peut à ce martyre qui dure depuis deux ans.

Les Américains auraient perdu plus de 250 navires marchands coulés en Atlantique depuis leur entrée dans la guerre. Ils en construisent en moyenne plus d'un par jour pour réparer leurs pertes.

Condamné aux assises criminelles

Kusma Pasternack qui n'a rien de commun avec le regretté José Pasternack, célèbre chef d'orchestre décédé l'an dernier, a été condamné à subir son procès aux prochaines Assises de la Cour du Banc du Roi, sous l'accusation de tentative de meurtre sur la personne d'Annie Anderson, de Malartic.

Amoureux éconduit par cette jeune personne, Pasternack insista le 6 juin dernier pour lui rendre visite malgré elle. Mis en présence de son ancienne flamme il se jeta sur elle à coups de couteau et seule l'intervention opportune de quelques voisins sauva la vie à la victime de ce forcené.

Conduit aux cellules de la prison municipale de Malartic, Pasternack mis en accusation par le sergent détective Gustave Girouard, d'Amos, a subi son enquête préliminaire jeudi le 11 juin, à Val d'Or, devant le juge Armand Boily, de Noranda. C'est à l'issue de cette enquête qu'il fut condamné à subir son procès aux prochaines Assises sous l'accusation de tentative de meurtre.

Raid de la Sûreté Provinciale à Val d'Or

La lutte-entreprise contre les maisons de jeu et les autres du vice se poursuit avec vigueur sous l'impulsion de la Sûreté Provinciale.

Le 10 juin dernier c'est chez Atelie Delorme, à Val d'Or que le sergent détective Girouard a dirigé son escouade. Le teneur de cette maison de jeu, Atelie et 11 clients assidus de l'établissement y furent arrêtés et conduits à la prison municipale. Tous avouèrent leur culpabilité. En sa qualité de propriétaire de cette boîte, Delorme se vit imposer une amende de \$25 et les clients trouvés chez lui écopèrent de \$5 chacun. Tous payèrent rubis sur l'ongle.

Réserves qu'il faut conserver

Ottawa, 16 (P.C.) — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre est prête à conserver les réserves d'aliments nécessaires "par rajustements de prix ou autres moyens", a déclaré hier soir, à la radio, M. Donald Gordon, président de la commission.

M. Gordon prenait part à une discussion sur l'application du contrôle des prix aux fermiers dans un programme du National Farm Radio Forum à Radio-Canada.

L'encouragement à la production de certains produits agricoles relève du gouvernement et ne tombe pas sous la juridiction de la commission a dit M. Gordon, ajoutant qu'elle s'occupe avant tout de conserver les réserves de certains produits qui deviennent rares et ne se propose pas d'ajuster les prix à moins que l'intérêt national ne l'exige nettement.

Politique fédérale

Le discours de l'hon. L.-S. Saint-Laurent sur les questions actuelles

Nous donnons ci-après la substance du discours du ministre de la Justice, qui a remporté un très grand succès au Parlement canadien mardi soir. Il a reçu les félicitations de M. King et de tous ses collègues.

Après quelques phrases de politesse, il est entré dans le vif du sujet.

"Les Canadiens agissent d'une façon réaliste, mais dans leurs discours, les discussions et leurs dissensions, ils adhèrent trop souvent à des fantaisies et des idées qu'il est difficile de concilier."

"La Providence a placé des rejets vigoureux des deux races côte à côte sur cette nouvelle terre d'Amérique et, vérité irrefutable, les a obligés à travailler ensemble à l'édification d'une nouvelle nation sans enlever ni aux uns ni aux autres leurs traits caractéristiques. C'est le seul matériel avec lequel une nation canadienne puisse se former.

"Si nous espérons qu'un esprit national unisse notre peuple plus étroitement, nous devons tous nous rappeler que cet esprit doit comporter la fierté de l'individu dans un état social bien ordonné dans tout le Dominion, aussi bien que la beauté et les richesses de ses provinces."

Le progrès du Canada ne sera pas anéanti

M. St-Laurent expose ensuite l'idée qu'un esprit national ne doit pas s'attacher au sol seulement, mais aux hommes qui l'habitent et à leurs moeurs. Puis le ministre dit que la nation canadienne a fait des progrès depuis vingt ans. "En dépit des difficultés de ces heures, en dépit de tout ce qui a été dit et écrit depuis quelques mois, et même en dépit du vote qui sera donné sur ce bill, ce progrès ne sera pas anéanti."

Le Canada a encore beaucoup de progrès à accomplir. M. Hanson a déclaré à son sujet qu'il avait "une vision étroite, limitée et indigne" parce qu'il avait écrit que le Canada se battait "pour sa propre survivance". M. Hanson reprochait au ministre de ne pas avoir parlé de la survivance du monde ou des nations unies. "Je n'ai rien à retirer de ce que j'ai dit, poursuit M. St-Laurent. Je ne me sens coupable en aucune façon en disant que le devoir de citoyenneté de porter les armes, de combattre et de mourir, est un devoir qu'un citoyen doit seulement à son propre pays."

Notre loyauté n'est basée que sur la raison

"Sans doute, la survivance de notre pays peut exiger, comme c'est le cas actuel, une participation complète dans l'entrepré-

se qui est la sienne et dans l'entrepré qui est la sienne et celle des autres nations reliées ensemble pour défaire un ennemi commun. "Mais au-delà de cela, je ne reconnais pas d'obligation".

"Il peut être glorieux de combattre et de mourir pour le salut du monde, pour le salut des nations unies, pour le salut de la démocratie et de la civilisation chrétienne. Mais cela n'est pas un devoir que la citoyenneté impose comme une obligation corrélative des droits que la citoyenneté garantit.

"Il ne faut pas s'attendre que notre loyauté soit basée sur l'affection traditionnelle ou le sentiment; elle est basée presque uniquement sur un point de vue utilitaire.

"A cause de ce point de vue, notre premier devoir est envers le Canada et les intérêts du Canada doivent venir en premier lieu."

M. St-Laurent dit que telle est sa manière de voir et que ce "vrai patriotisme canadien n'est inférieur à aucun sentiment d'un autre citoyen du pays. A mon avis, poursuit-il, la conscription ou l'anticonscription n'est pas une preuve véritable de patriotisme."

La conscription n'est pas pour nous un devoir de citoyen

M. St-Laurent dit que les gens de sa race ne font pas entrer dans leurs devoirs de citoyens. "Ce n'est pas au mot lui-même qu'ils s'opposent, c'est au symbole que ce mot renferme. Dans leurs esprits, la conscription est combattre et à mourir pour des la théorie qui peut les forcer à causes autres que la défense et la survivance de leur propre pays."

La confusion soulevée sur la question de la conscription n'est qu'une manifestation des "motifs fondamentaux de la plupart de nos difficultés." Il y a deux concepts différents sur le patriotisme canadien. L'un est celui des Canadiens d'origine française et "de la majorité des Canadiens d'autres origines." Il s'exprime dans la phrase de lord Tweedsmuir: "Le Canada est une nation souveraine et ne peut se faire dicter docilement sa conduite par la Grande-Bretagne, par les Etats-Unis et par quelqu'un d'autre. La première loyauté du Canada n'est pas envers le Commonwealth britannique, mais envers le Canada et le Roi du Canada et ceux qui le nient font, à mon avis, un grand tort au Commonwealth."

"L'autre concept est caractérisé par un attachement aveugle, sentimental, orgueilleux et souvent arrogant envers l'Angleterre, non seulement comme la

(suite à la cinquième page)

9,500 jeunes gens sont devenus techniciens

Québec.—D'avril 1941 à avril 1942, près de 9,500 élèves ont suivi les cours donnés dans la province de Québec, sous les auspices de l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la Province, en vertu du plan de formation d'urgence de guerre ("War Emergency Training Plan") d'après une entente fédérale-provinciale.

Voilà ce qu'a révélé M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, à un dîner intime qui réunissait ce soir chez Kerhulu l'hon. Hector Perrier, M. Victor Doré, surintendant de l'instruction publique, M. Edouard Montpetit, directeur-général de l'Enseignement technique de la province, M. Jacques Rousseau, directeur-général des écoles des arts et métiers, M. Edmour Proulx, directeur de l'aide à la jeunesse, et les directeurs des 25 écoles de la province qui sont les centres de formation de ces élèves pour la Marine, l'Armée et l'Aviation, et sont en conférence à Québec pour deux jours. L'hon. Adélar Godbout, premier ministre, entre une séance du Cabinet qu'il a présidée et la collation des diplômes de l'Université Laval à laquelle il a assisté, est allé saluer les directeurs des écoles et les a félicités de leur excellent travail qui fait partie de l'effort de guerre canadien.

Le sous-ministre, qui présidait le dîner, a pris la parole pour exposer le beau résultat des cours de formation et offrir les compliments du secrétariat aux directeurs et aux professeurs.

"D'avril 1941 à avril 1942", a dit M. Bruchési, "6,038 élèves ont suivi les cours de trois mois, dans les écoles où l'on prépare la jeunesse à travailler dans l'industrie de guerre, et il y en a actuellement, 1,232.

"Pendant la même période, les cours de l'aviation à Cartierville ont été suivis par 1,256 élèves et il y en a encore 658.

"1,719 élèves sont passés par les cours de métiers pour la marine et l'armée, et il y en a encore 530 aux études.

"En tout, 9,445 élèves ont donc suivi les cours de trois et six mois et il y en a encore 2,737 dans les différents centres de formation".

M. Perrier a félicité à son tour ses collaborateurs et les a engagés à continuer leur oeuvre.

Les centres sont les quatre écoles techniques de la Province, 18 écoles d'arts et métiers et les écoles Octave-Casgrain, William-Lunn, de Montréal, et l'école de Cartierville.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale, tout l'administration des centres est payée par la province. La machinerie et le gros outillage sont payés dans une proportion de 50-50 par les deux gouvernements. Les salaires et le petit outillage sont payés 100 pour cent par le gouvernement d'Ottawa.

Le directeur de l'Enseignement technique et les directeurs des 25 centres se réuniront de nouveau à Québec demain.

Le résultat obtenu dans les centres de formation est tout à l'honneur de l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la Province, et du gouvernement de Québec.

LES CULTURES DU QUEBEC SONT EN BONNE VOIE

(Presse Canadienne) — Les cultures du Québec ont fait de grands progrès à la suite des pluies de la fin de semaine. Les céréales ont bien germés et poussent rapidement. Il en est de même pour le tabac, les pommes de terre et les légumes.

Une visite à l'exposition de l'école ménagère d'Amos

Mardi matin le 16, alors que l'exposition de l'École Ménagère d'Amos n'était ouverte que depuis deux jours, plus de mille visiteurs s'étaient déjà rendus sur les lieux y admirer les 637 exhibits fabriqués au cours de l'année par les 17 élèves de cette institution.

Une gracieuse invitation de la direction de cette école et une curiosité bien pardonnable d'ailleurs chez un journaliste nous ont valu le plaisir d'aller constater sur place la véritable aubaine que représente pour notre région une école de ce genre. Pendant plus d'une heure, nous avons pu admirer des travaux tout simplement merveilleux d'exécution, dans tout le cycle des arts domestiques, tant dans le domaine de l'art culinaire que dans le royaume de la couture, de la broderie et du tissage au métier.

ECOLE DE COUPE

La première salle que nous avons visitée est celle qui relève des cours de coupe. Dans leur première année d'étude, sous l'habile direction des RRSS de l'Assomption, les élèves y ont fabriqué des robes, des triots et même des chapeaux qui ne dépareraient pas, loin de là, les étalages de nos grands magasins. Des fillettes qui, il y a un an, n'avaient jamais touché à un triot, de leur vie, y ont monté des merveilles de goût et d'utilité pratique. De vieux feutres ont reçu des formes nouvelles et des garnitures qui les ont métamorphosés en chapeaux que nos élégantes pourraient porter avec fierté. Détail intéressant, chaque exhibit est accompagné d'une carte qui mentionne le coût de la matière première transformée en objet d'art. C'est ainsi qu'une petite toque d'une valeur apparente de \$4.00 à \$5.00 ne coûte en réalité que huit sous (\$0.08) en matériel. Des doigts de fée guidés par une experte au goût sûr ont fait le reste. Et l'on se soucie de la

mode, à l'École Ménagère. Chaque mois, les revues les plus nouvelles apportent à cette institution l'idée des dernières créations, car le personnel enseignant tient à être à la page dans les directives qu'il donne à ses élèves.

ATELIER DE TISSAGE

Dans une salle voisine se dressent les métiers à tisser d'où sortent une quantité d'objets aussi utiles qu'élégants tels que tapis, couvertures en laine, coussins, rideaux des foulards et des écharpes de grande valeur que l'on croirait appartenir à la production des plus grandes maisons de confection du pays. Mais non, c'est bien ici à l'École Ménagère d'Amos que toutes ces merveilles ont encore été fabriquées par des élèves d'une seule année d'expérience.

ART CULINAIRE

Les gourmets et les gastronomes ont dû se régaler, à l'oeil du moins, en admirant les multiples créations de l'art culinaire, étalées dans de grandes vitrines ou encore disposées avec goût sur de nombreuses petites tables. Le pain de ménage et les petits pains de fantaisie avoisinent les jus de fruits et de légumes. Les desserts sous toutes leurs formes complètent le cycle de la bonne cuisine où les viandes et les légumes en conserves alternent avec des mets en gélatine de toutes les nuances et de tous les tons.

ETIQUETTE

A la fin de notre visite, nous entrons dans un immense réfectoire où les élèves ont dressé des tables qui représentent le service approprié à chaque repas. C'est ainsi que pour le dîner de famille, la table de la mise en vue de réduire à sa plus simple expression le service de la mère entourée de sept ou huit enfants, sans compter le mari avec ses caprices et ses habitudes de confort domesti-

L'assurance-santé

Jasper, Alberta, le — Le conseil général de l'association canadienne des médecins a discuté aujourd'hui de l'adoption d'un système d'assurance pour la santé au Canada.

On avait d'abord informé le conseil médical que le gouvernement étudiait la question de l'assurance-santé et avait demandé à la profession médicale de s'occuper d'un plan de santé nationale.

A cet effet, les membres de l'association ont formé plusieurs plans qu'ils ont réunis dans le résumé qui suit:

1.—Toutes les personnes assurées pourront choisir leur médecin.

2.—L'administration des assurances dépendra de commissions indépendantes.

3.—Les pauvres auront droit aux mêmes soins que les autres, au coût du gouvernement.

4.—Les personnes dont le revenu est trop bas pour pouvoir recevoir les soins nécessaires devront recevoir les soins du médecin tout de même.

5.—Le plan comprendra aussi un service de spécialistes additionnels.

6.—Il ne devra pas avoir d'obstacle entre le docteur et les patients.

7.—Les médecins devront donc être rémunérés par des salaires convenables pour qu'ils puissent se donner tout à leur tâche en ignorant les grands soucis d'argent.

L'argent requis pour mettre le plan à exécution devra donc provenir du gouvernement même, de l'homme assuré, et du chef de l'homme assuré.

que. Tout cependant, est combiné de telle façon que l'étiquette la plus scrupuleuse y est respectée. La table du petit déjeuner est tout un poème de simplicité et de belle ordonnance. Il y a aussi la table des banquetts et des grands diners de circonstance. Il semble que nos religieuses tiennent à faire de leurs élèves des maîtresses de maison accomplies, initiées à toutes les exigences de l'étiquette, à l'aise avec des convives de marque autant qu'avec les membres de leur propre famille. La table de "grand dîner" que nous avons vue ne le cède en rien à celles de nos palaces et de nos grands hôtels; argenterie, vaisselle, verrerie, tout y est à sa place et il n'y manque rien.

UNE OEUVRE ADMIRABLE ET EMINEMMENT PRATIQUE

Il convient de féliciter les RRSS de l'Assomption et leurs élèves du travail merveilleux qu'elles ont exécuté en cette première année d'étude. Il faut avoir visité cette exposition pour bien se rendre compte de toute l'utilité d'une pareille école. En temps de guerre, surtout l'enseignement de nos religieuses est une véritable leçon de patriotisme pratique puisqu'il enseigne à nos futures mères de famille l'art de tirer le maximum de profit du minimum de matière première.

Souhaitons que l'an prochain le nombre des élèves inscrites depuis le début de l'année scolaire soit pour le moins décuplé. En vue de se préparer à la vie pratique, une jeune fille ne peut fréquenter meilleure école.

Joseph Duguay

Un pilote anglais est venu jeter un drapeau sur Paris

Londres, 16 (P.C.) — A la veille du second anniversaire de la chute de la France (qui demanda la cessation des hostilités à l'armée allemande le mardi 18 juin 1940 et qui en obtint un armistice le lundi 24 juin suivant), un audacieux aviateur britannique de la R.A.F., pilotant un rapide chasseur Beaufort, a exécuté au-dessus de Paris un vol spectaculaire, plongeant deux fois en plein midi à ras les toits, survolant les Champs Elysées, presque en rase-foûle et lançant un drapeau tricolore sur le tombeau du Soldat Inconnu.

Le pilote britannique, lieutenant A. K. Gatward, âgé de 28 ans, se rétablit, prit du ciel et contourna un clocher d'église, fonga à coups de canon cette fois sur la Marine, ancien ministère maintenant occupé par

les Allemands. Il jeta là encore un drapeau tricolore et vira de bord vers l'Angleterre.

Ce raid audacieux a duré deux heures et demie et son auteur n'a rencontré à Paris d'autre opposition que quelques volées de balles lumineuses, tirées par des mitrailleuses perchées sur un toit de banlieue.

Gatward a une soixantaine de patrouilles côtières à son actif. L'observateur, le sergent G. Gern, qui l'accompagnait, a raconté que l'appareil britannique pénétra dans Paris à la hauteur des toits, s'enligna sur la tour Eiffel et répéra vite les Champs Elysées. A l'aller, les promeneurs ébahis ne semblaient pas reconnaître l'appareil, mais au retour, plusieurs reconnurent la cible distinctive des avions britanniques et l'on vit des mains se lever en guise de salut.

Il n'y eut qu'un incident à l'aller; d'un aérodrome allemand monta une volée de projectiles et au retour, l'huile de l'un des radiateurs du chasseur giclaît par les trous.



"Nous ne devons pas améliorer notre train de vie quand nos soldats ont besoin d'armements"

"AUJOURD'HUI qu'il entre plus d'argent dans la maison, mon mari et mes enfants voudraient que j'achète toutes les belles choses que je désire depuis si longtemps."

"Mais je ne puis me décider. Mon Jacques, lui, a quitté volontairement son emploi pour aller se battre au delà des mers. Nous qui sommes restés au Pays, le moins que nous puissions faire, c'est de nous passer des choses dont nous n'avons pas absolument besoin afin d'acheter chaque semaine plus de Timbres d'Épargne. Ainsi, nos économies contribueront à l'achat des armes qui nous donneront la victoire."

Achetez des Timbres d'Épargne de guerre aux banques, bureaux de poste ou du téléphone, magasins à rayons, pharmacies, épiceries, débits de tabac, librairies et autres magasins.



LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

WS145F

Votre GIN favori
Votre GENIÈVRE favori

Votre favori
MELCHERS CROIX D'OR

40 oz. -- \$345
26 oz. -- \$240
10 oz. -- \$105

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED,
MONTREAL & BERTHELEVILLE

Important! On a grand besoin de verre pour la guerre. Conservez toutes les bouteilles vides et leurs bouchons. France en tant que les laissez pas encombrer et présentez les contre la possession en les tenant bouchés. Remarque: les et communiquez à votre Comité local de Recouvrement.

LA GAZETTE DU NORD

VOL. 22 — No 21

MONTREAL, VENDREDI, 19 JUIN 1942

Page 3

La campagne du Centre Catholique

Le Centre Catholique du diocèse d'Amos, qui a choisi le mois de juin pour lancer son appel annuel en faveur des oeuvres vitales du diocèse d'Amos, a inauguré il y a quelques jours une grande campagne de souscription qui s'annonce déjà très fructueuse.

Nos lecteurs sont au courant des motifs de cette campagne. Ils ont été expliqués clairement dans un mandement de Son Excellence lu récemment dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Il s'agit d'aider à soutenir les oeuvres d'action catholique, de retraites fermées et de vocations dans le nouveau diocèse. Le Collège est une de celles-là; elle touche le profane de plus près, si l'on peut dire, puisqu'il s'agit de la vocation de ses fils, de leur orientation dans la vie, de leur éducation et de leur instruction.

En souscrivant au Centre Catholique, le diocésain exerce donc non seulement une charité éminemment méritoire à l'égard des oeuvres vitales de notre diocèse, mais il fait aussi un placement de premier ordre pour l'éducation présente ou à venir de ses fils en aidant au soutien d'une institution dont les revenus ordinaires ne suffisent pas.

Concours des Chevaliers de Colomb

Son Ex. Mgr Desmarais a voulu confier à des hommes laics la direction matérielle de cette campagne de souscription, et les Chevaliers de Colomb, pour leur part, ont accepté avec empressement de prêter leur concours et même d'assumer la direction du travail, du moins dans les endroits où ils comptent d'assez nombreux membres.

Les Filles d'Isabelle

A Amos, les Chevaliers de Colomb se sont assurés des auxiliaires précieuses en obtenant l'aide des Filles d'Isabelle. La campagne s'est ouverte lundi

et se continue toute la semaine. Déjà, mercredi soir, le plus gros du travail était fait et les résultats obtenus grâce à la générosité de notre population autorisaient de croire que la campagne à Amos remportera un succès magnifique.

Les soldats des E.-U. recevront \$50 par mois

Washington, le 17. — Une mesure portant à cinquante dollars par mois la solde fondamentale minimum des forces de combat des Etats-Unis a été signée aujourd'hui par le président Roosevelt.

(Dans l'armée canadienne, la solde fondamentale est de \$1.30 par jour.)

La plupart des hommes ont besoin d'au moins vingt dollars par mois pour leurs nécessités ou leurs dépendants. Le bill contient une clause rendant l'augmentation rétroactive, au 1er juin.

Un déluge dans le sud de la province

Les pluies de samedi et dimanche derniers ont causé des inondations désastreuses dans la Beauce et les Cantons de l'Est. Les routes ont été inondées à maints endroits. Il y avait de l'eau de la rivière St-François débordée dans les rues de Sherbrooke et de Windsor Mills.

Plus de cent mille cordes de bois à papier flottant sur la rivière Chaudière ont sauté par-dessus les estacades qui les retenaient. Les gens ont noyé leurs chevaux lorsque des ponts furent emportés dans le comté d'Arthabaska. Bref, il y a eu un déluge dans le sud de la province.

AU PARLEMENT D'OTTAWA

Discours de M. Roy, de Gaspé

Les discours les plus saillants depuis huit jours ont été ceux des honorables Gardiner, Howe, Thorson et St-Laurent, qui ont tous déclaré que la conscription pour service outre-mer n'est ni nécessaire ni pratique dans le moment, mais qui demandent pour le gouvernement tous les pouvoirs en cas de besoin.

D'autre part, l'hon. M. Cardin, à la fin de la semaine dernière, s'est opposé à la modification de la loi actuelle de mobilisation dans un discours très éloquent. Plusieurs députés de Québec l'ont appuyé, entr'autres MM. Lalonde, du comté de Labelle, Bertrand, de Terrebonne, Leclerc, Lizotte, Lacroix, de Montmorency, Durocher, de Montréal. Ces députés entendent voter suivant l'opinion de leurs électeurs.

Mercredi, l'hon. Jos. Thorson a donné des chiffres probants pour appuyer son opinion que la conscription n'est pas encore nécessaire.

Il a été suivi par M. J. Sasseville Roy, député de Gaspé, qui a soutenu les mêmes idées que d'habitude, à savoir que les libéraux sont responsables de l'attitude de Québec sur les questions de guerre et de conscription, que les conservateurs ont été victimes de la fourberie des méchants libéraux, etc., etc. Il s'en est pris violemment à l'hon. M. Cardin.

On a là la mesure juste des sentiments des conservateurs canadiens français. Ils font de la partisanerie avec cette question. M. Roy peut être considéré comme le porte-parole à Ottawa du parti duplessiste. Ces gens sont désappointés et furieux de l'attitude de M. Cardin et de ses amis.

Célibataires de 35 ans appelés sous les armes

Les célibataires jusqu'à l'âge de 35 ans seront maintenant appelés sous les drapeaux en vertu d'une proclamation qui a été déposée à la Chambre des Communes, par l'hon. J.-T. Thorson, ministre des Services de guerre.

Les veufs sans enfants — jusqu'à 35 ans également seront désormais sujets au service militaire obligatoire.

Le gouvernement fédéral se trouve à étendre ainsi de cinq ans la limite d'âge pour les classes mobilisables.

La proclamation d'aujourd'hui renferme toutefois la restriction actuelle empêchant l'envoi de ces recrues outre-mer.

Ce n'est qu'en mars dernier que la limite d'âge des classes de mobilisables avait été étendue de 25 à 30 ans.

A La Ferme, Québec

Pique-niques

Au cours de la semaine qui se termine, nous avons eu sur les bords du lac Saint-Viateur, et à la Ferme, trois pique-niques très intéressants qui mirent beaucoup d'entrain à La Ferme.

Ce fut d'abord nos Jacistes qui vinrent le neuf se réjouir au lac à l'occasion de la visite de M. Jean-Chs Alarie qui travaille actuellement au Lac-St-Jean. La température fut idéale.

Un groupe de pensionnaires de l'Ecole Normale d'Amos accompagné de leurs religieuses vint jeudi. Malgré la mauvaise température qui, à plusieurs reprises les menaça, ces élèves ne se laissèrent pas attrister et surent s'amuser avec beaucoup d'entrain toute la journée et retournèrent le soir enchantés de leur voyage.

Le troisième groupe qui vint à La Ferme fut celui des servants de messe et des petits chantres d'Amos. Plus chanceux que les élèves du Pensionnat, ils s'adonnèrent au jeu et se firent remarquer par leur franche gaieté.

Nous avons eu aussi au camp de M. Drouin, plusieurs groupes d'élèves du Collège d'Amos qui sont venus se reposer de

leurs examens. Nous sommes toujours heureux de les recevoir.

Soirée Jaciste

Vendredi soir, le 21, à l'école du Sacré-Coeur eut lieu la grande réunion générale Jaciste, présidée par le Père Curé, sous la direction du Père Aumônier. Tout un programme fut exécuté devant toute une assistance désireuse de se renseigner sur l'Action Catholique. Le Père Curé ne refusa pas l'occasion si belle qu'on lui procure de prendre la parole. Il sut manifester sa grande joie et son admiration soulignant au passage le bel esprit de famille qui réunit tous nos foyers et en plus le charme de ces réunions où l'on sait si bien s'amuser tout en y mettant le sérieux qu'elles réclament.

Chasse et Pêche

Avec les beaux jours du printemps, plusieurs se livrent à leur sport favori; pour les uns, c'est la pêche, pour d'autres la chasse; il convient de souligner les exploits du Fr. X qui au cours de la semaine a pris dans ses pièges quatre ours moins un..... Nos félicitations aussi à ses habiles compagnons.

Le parti créditiste votera avec le gouvernement

Ottawa, 17. — S'il faut en croire M. Victor Quelch, député d'Acadia, le parti créditiste votera finalement à la Chambre des Communes en faveur de l'amendement à la loi de mobilisation. Ce parlementaire d'extrême gauche souligna, en effet que même si le gouvernement n'endossait pas immédiatement les réformes préconisées par le crédit social, ce n'était pas une raison pour s'objecter à la levée des restrictions sur l'envoi des conscrits outre-mer. On sait que les créditistes n'ont pas soumis jusqu'ici d'amendement au bill gouvernemental sur la mobilisation tandis que leurs collègues C.C.F. en sont déjà à leur second amendement en moins d'une semaine.

Les patrons devront avertir s'ils ont besoin de main-d'oeuvre

De nouveaux règlements qui assureront le contrôle fédéral du mouvement de la main-d'oeuvre en obligeant les travailleurs à obtenir des permis officiels pour changer d'emploi dans la plupart des industries, ont été annoncés aujourd'hui par M. Elliott M. Little, directeur du service national sélectif.

La réglementation des emplois se fera par l'intermédiaire des bureaux de placements du Dominion. "En effet, en vertu de la nouvelle ordonnance, aucun homme ou aucune femme, sauf certaines exceptions, ne peut accepter d'emploi nulle part", a dit M. Little, "sans l'approbation d'un représentant du service national sélectif".

PRIX RÉDUITS
POUR LE
JOUR DE LA CONFÉDÉRATION

LE PRIX du BILLET SIMPLE plus UN QUART POUR L'ALLER et RETOUR

ALLER: Toute la journée mardi 30 juin, jusqu'à 2 h. p.m. mercredi 1er juillet 1942.
RETOUR: Départ jusqu'à minuit, jeudi 2 juillet 1942.

Pour tout renseignement, s'adresser à votre agent le plus proche

L.-P. MASSICOTTE, agent, AMOS

CANADIEN NATIONAL

Collège Sacré-Coeur — Sacred Heart High School
ECOLE D'ARTS ET METIERS

Cours français: — Commercial ou Scientifique.
Cours anglais: — Commercial ou Classique.
— Ouverture en septembre 1942 —

LES FRERES DU SACRE-COEUR, VICTORIAVILLE, P.Q.

Chaque Paquet de 10^c de **PAPIER A MOUCHES WILSON** VAUT PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE MOUCHE

10c. POURQUOI PAYER PLUS ? Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Echos de Ste-Anne, Abitibi

BAPTEME

A M. et Mme Jean-Baptiste Richard (Jacqueline Bernier) une fille, Marie-Yolande. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Mainville, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE

Mercredi, le 3 juin, en l'église de Ste-Anne, M. le curé E. Cointure a béni le mariage de Mlle Rita Label, fille de M. Ernest Label, avec M. Roland Pelletier, fils de M. J. Pelletier, de St-Damase de l'Islet. M. Antoine Gamache accompagnait la mariée.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

FELICITATIONS

Voici la liste des élèves qui se sont classés premiers au concours du mois de mai, à l'école "senior" du village:

8e année, Suzanne Plourde; 6e année, Gilbert Landry; 5e année, Jacqueline Mainville, 4e année, Aurèle Fournier.

Nos sincères félicitations.

CAISSE SCOLAIRE

Rapport du mois de mai. Dépôt de 9 classes, \$34.45. Objectif, \$28.23. Membres inscrits à la caisse 320 élèves, inscrits en classe 204.

CERCLE D'ETUDE STE-THERESE

Samedi, le 6 juin, réunion des institutrices à l'école du village. Prière — Appel — Tirage du prix de présence — Lecture du procès-verbal.

Résultat du concours de catéchisme donné par M. Antoine Lacasse, professeur.

Divers conseils à l'occasion de la fermeture des classes, par la présidente.

Causerie par A. Bélanger sur **Les rencontres, L'amour, Les amours mauvais guides, L'amour qu'il faut.**

Adrienne Bélanger, correspondante.

PRECAUTIONS NECESSAIRES POUR LA FEMME ENCEINTE

Québec, 16 — Lors d'une récente conférence sur les précautions qu'une mère de famille doit prendre pour conserver sa santé, de la division des unités sanitaires, avait dit que la femme en état de grossesse doit avant tout éviter d'être malade. Elle doit donc apporter des restrictions à son travail quotidien et observer certaines règles d'hygiène indispensables pour sa protection et celle de son enfant.

PROPOS FEMININS

Initiation des Filles d'Isabelle

Fondation d'un Conseil à Amos

Dimanche dernier, le 14 juin, les Filles d'Isabelle ont tenu dans notre ville des assises imposantes au cours desquelles 73 aspirantes ont été initiées, dont 53 d'Amos et 20 autres de Val d'Or, Malartic et Cadillac. Un Conseil local a aussi été formé qui portera le nom de Cercle Notre-Dame du Rosaire.

Les cérémonies se sont déroulées sous la présidence d'honneur de Mme T.-A. Dehase, de St-Lambert, Régente d'Etat et en présence de S. E. Mgr Desmarais et de plusieurs autres dignitaires du clergé: M. le curé Forest, de Val d'Or, aumônier des Filles d'Isabelle de cet endroit; M. le curé F.-X. Chagnon, de Cadillac; M. l'abbé J.-A. Morasse, supérieur du Collège d'Amos; M. le Chancelier Lucien Savard et M. l'abbé Rosaire Lapointe, aumônier du cercle local.

Mme J.-A. Lafontaine, Régente du cercle de Val d'Or, a conféré l'initiation.

La journée des Filles d'Isabelle a débuté le matin par une messe célébrée en la chapelle point

du Collège par M. l'abbé Léopold Blain. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Déglise, directeur du Foyer St-Joseph et directeur spirituel au Collège. Après la messe, il y a eu visite générale de l'institution sous la direction de M. le Supérieur.

A 6.30, les Filles d'Isabelle ont suspendu leurs délibérations pour permettre aux membres de prendre part à la procession de la Fête-Dieu, dont le départ avait lieu à sept heures.

Formation du Conseil et élection des officières

Après la procession et le Salut du Saint-Sacrement en la cathédrale, les Filles d'Isabelle se sont rendues de nouveau à la Salle paroissiale, où avaient eu lieu dans l'après-midi les cérémonies de l'initiation, afin de procéder à la fondation d'un Conseil et à l'élection des officières.

Ont été élues: Mme J.-E. St-Pierre, Régente; Mme Arthur Caouette, vice-régente; Mme N.-E. Lavigne, ex-régente honoraire; Mme Hector Hudon, secrétaire-financière; Mme Marthe Drouin-Godbout, secrétaire-archiviste; Mme J.-O. Fournier, rédactrice; Mme Adélard Legault, monitrice; Mme J.-A. St-Onge, chancelière; Mme J.-P. Dulac, gardienne du Secau; Mme J.-E. Desrosiers, musicienne; Mmes Hector Godbout, Henri Drouin et Mlle Rita Albert, syndies; Mme J.-E. Martel, garde intérieure; Mlle Alice Houde, garde extérieure; Mlle Jeannette Lalonde, première guide; Mlle Jeanne Baril, deuxième guide; Mme J.-B. Cousineau, porte-bannière.

La procession de la Fête-Dieu

Après une semaine de grisaille, le soleil s'est mis au beau fixe pour nous permettre de faire la procession de la Fête-Dieu, remise à dimanche dernier. Par un ciel sans nuage, le cortège s'est formé à la porte de la cathédrale pour défilier par la 1ère rue ouest, contourner la Pharmacie Bigué, s'arrêter au reposoir dressé dans le portique de la résidence de M. A.-A. Drouin, et revenir à l'église en passant par la 1ère rue ouest et la 2e Avenue. La piété des fidèles était réellement édifiante.

Son Excellence Mgr Desmarais d'ordinaire retenu loin d'Amos par sa visite pastorale était présent et a tenu à présider à cette imposante cérémonie religieuse en portant l'ostensoir. Il était assisté de MM. les abbés Lachance et Latendresse comme diacre et sous-diacre.

On peut dire que près de trois mille personnes ont pris part à cette manifestation de foi. Toutes nos sociétés religieuses et civiles étaient représentées de leurs drapeaux et de leurs bannières. La fanfare d'Amos, avec ses vingt-quatre musiciens, a exécuté la Marche Pontificale de Gounod et Organ Echoes de Hayes. Cette dernière pièce rendue avec un sens artistique vraiment remarquable a servi de prélude au Salut du Très Saint-Sacrement présidé par Son Excellence, au reposoir.

Chez M. Drouin, dans le portique qui donne sur la 1ère Avenue, on avait dressé un autel de toute beauté dans sa sobriété élégance, où les tissus pourpres mariaient leur teinte sanguine à la blancheur immaculée d'un rétable enrichi de lignes dorées. Pendant que la garde d'honneur des Chevaliers de Colomb du quatrième degré présentait les armes, Son Excellence leva l'ostensoir au-dessus de la foule recueillie, agenouillée à ses pieds.

Tout le parcours de la procession s'est fait au milieu de maisons pavoisées et décorées avec goût. Cette imposante cérémonie s'est terminée à la cathédrale par un autre Salut du Saint-Sacrement suivi du Te Deum.

Ordre de la procession

La Croix; les jeunes filles de l'École Normale et du Pensionnat Ste-Marie; les fillettes de nos écoles; les Petites Croisées; les Enfants de Marie précédées de leur bannière; les Jéistes; les jeunes filles d'Amos; les Dames de Ste Anne et leur bannière; les dames d'Amos; les membres de l'U.C.C. précédés de leur drapeau; le drapeau du Sacré-Coeur suivi des hommes et des jeunes gens; les Artisans Canadiens-Français précédés de leur drapeau; drapeau en tête,

les membres du Syndicat ouvrier catholique; la fanfare d'Amos; les Chevaliers de Colomb et leur drapeau; les scouts; les croisés; les membres du clergé en surplis; la chorale d'Amos; le dais entouré d'une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb du quatrième degré en grande tenue, habit de gala et haut de forme.

M. Wilfrid Poitras et ses artistes à l'oeuvre

Dans le but de donner au public d'Amos une représentation soignée, nos artistes amateurs du théâtre local multiplient les répétitions et préparent leur mise en scène sous la direction de M. Wilfrid Poitras.

Cette fine comédie qui s'intitule "L'amour à la poste" n'est qu'un item de la soirée toute artistique qui marquera la clôture de la "St-Jean-Baptiste". En effet un joli programme musical prendra les proportions d'un véritable concert où nous pourrions entendre des musiciens de chez nous. Sous la direction de M. Phil Lavergne, l'orchestre exécutera plusieurs pièces de musique classique, semi-classique et populaire. Dans le domaine de l'art vocal, nous aurons le plaisir d'entendre le trio Brien, formé des trois jeunes fils de M. France Brien, B.S.A., dans des airs canadiens harmonisés d'une façon toute spéciale.

Que l'on se hâte de retenir ses billets, car il y aura foule le 24 au soir à la Salle Paroissiale.

Je conserve ma jeunesse en prenant la **Nourriture du Dr Chase**



Elle fournit l'énergie et la vitalité

NAISSANCE

Dimanche le 14 juin, en la cathédrale d'Amos, M. l'abbé Maximilien Legault a baptisé Joseph-Wilfrid-Albert-Jean Duquette, fils de M. Robert Duquette, ingénieur civil, et de Madame Duquette, d'Amos, né à l'hôpital Ste-Thérèse.

Parrain et marraine M. le Docteur Albert Deniger et Madame Deniger, de Montréal, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. Jean-Paul Lalonde, I.C., et Madame Lalonde d'Amos; porteuse Madame Wilfrid Duquette, grand-mère de l'enfant.

Services d'autobus supprimés

Le ministère des Munitions a annoncé que la suppression des services d'autobus non essentiels permettra de diminuer de plus de six millions de milles la distance que parcourent les autobus.

Dans le Québec, le rationnement projeté des services d'autobus éliminera, d'après les calculs 2,128,000 milles; dans l'Ontario, 2,000,000 de milles; dans les provinces des Prairies, 1,240,000 milles; dans les provinces Maritimes, 660,000 milles; et, dans la Colombie britannique, 760,000 milles.

Vous Etes-Vous Blessé ?

PAINKILLER Apporte un Soulagement Rapide

EN USAGE PARTOUT DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'Insectes.

Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhée.

GIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

La FAIBLESSE



PILULES ROUGES

Politique fédérale

(suite de la première page)

mère-patrie, mais comme la véritable patrie vers laquelle tous les coeurs britanniques doivent se tourner."

Bennett et Meighen, gens d'ailleurs

M. St-Laurent donne deux exemples de cette mentalité "aveugle" et il est applaudi par presque toute la Chambre. Il rappelle que M. Bennett a dit à son départ du Canada: "Je retourne chez moi", tandis qu'un autre ancien premier ministre du Canada répondait: "Comme je vous envie" (M. Meighen).

Le ministre cite ensuite un article d'un journal de Toronto qui blâmait amèrement M. King d'avoir dit, lors de son dernier voyage à Londres, que le Canada ne serait pas entré en guerre seulement pour l'amour de l'Angleterre, si Hitler n'avait pas menacé l'univers entier et le Canada lui-même. "J'ai découpé cet article, poursuit M. St-Laurent, en répétant ses coups directs aux impérialistes toriens, parce qu'il me semble qu'il révèle la véritable mentalité d'un certain nombre de nos compatriotes de langue anglaise. Pour eux, il semble que le Canada ne fut jamais autre chose qu'une colonie conquise. L'évolution constante du dernier siècle de l'histoire canadienne et même le statut de Westminster demeu-

rent pour eux absolument sans signification.

"Sir Robert Borden n'était pas de cette école. Mais il y en a encore trop parmi les membres de l'opposition, leurs amis et leurs partisans dans certaines sections du Canada, dont les pas ont traîné sur la voie suivie par la nation canadienne depuis le jour de W. L. Mackenzie et Papineau, ceux de John MacDonal et Cartier, de Laurier et de Rowell jusqu'aux jours du premier ministre actuel et de mon prédécesseur, M. Lapointe.

"Le colonialisme est l'un des obstacles sur la voie de l'unité nationale au Canada. Nous Canadiens, au moins dans ma province, nous ne pensons pas que cette guerre soit seulement une contribution d'un autre pays à la cause commune. Nous croyons que le Canada est dans cette guerre pour lui-même et pour ses propres intérêts et propre survivance. Malgré notre admiration pour Roosevelt et Churchill, nous croyons que le porte-parole véritable du Canada au conseil des Nations Unies est le premier ministre du Canada. Nous déplorons que ce fait soit trop souvent oublié."

Le front est partout, même au Canada

Un autre obstacle à l'unité est le fait que plusieurs pensent à cette guerre comme si elle

était la même que la précédente, avec des masses énormes d'infanterie. Ce n'est pas la même chose. Le front est partout et ce n'est pas en concentrant des troupes sur un point donné que nous aurons, la victoire. La guerre est partout, sur les sept mers, dans les airs, dans les usines, dans les chantiers maritimes et sur les fermes. Elle menace notre propre territoire. "Je ne puis concevoir comment on peut prétendre alors que nous manquons à notre devoir si nous n'envoyons pas cinq ou six fois plus de soldats en Europe et je suis sûr que beaucoup de Canadiens pensent de même.

"Personne ne nie que toutes nos ressources humaines doivent être employées. Mais comment et où elles doivent servir le plus efficacement est une question qui ne sera pas résolue par la fantaisie de ceux qui ont réclaté constamment la conscription pour outre-mer.

"Un autre obstacle à l'unité c'est le fait que beaucoup de Canadiens croient que nous ne pouvons avoir de guerre totale sans cette sorte de conscription. L'Australie, l'Irlande du Nord n'ont pas la conscription. Est-ce que le chef de l'opposition les accuse de ne pas faire la guerre totale? Un autre obstacle à l'unité est l'accusation portée contre les Canadiens français que leurs chefs, particulièrement leur clergé, les empêchent délibérément de s'enrôler en plus grand nombre, dans le but d'augmenter leur porportion

Cette augmentation, est-ce ce que les Shields et les Silcoxes et même le "Globe & Mail" appellent la "main-mise des Canadiens français sur le Dominion"?

M. St-Laurent lit des passages de la lettre des évêques catholiques où ces derniers engagent leurs fidèles à combattre pour la patrie. "Voici, dit-il, l'attitude du clergé de ma religion et je puis ajouter que sur cinquante-cinq signataires de cette lettre pastorale, trente-cinq sont de ma race.

"Sans doute, il y a aussi des extrémistes dans ma race. Vous avez été peut-être scandalisés d'entendre les déclarations séparatistes. Il ne faut pas leur accorder d'importance.

"J'ai causé avec des chefs sérieux du mouvement nationaliste et j'ai reçu d'eux l'assurance — et je crois qu'ils étaient sincères — qu'aucun d'entre eux ne songe à établir un Etat français indépendant sur ce continent, du moins pas durant l'existence de ceux qui vivent actuellement. Nous, d'origine française, sommes environ trois millions de la population canadienne. Cent soixante-quinze ans de relations avec les Britanniques ont démontré d'une façon concluante que nous ne serons pas assimilés. Nos ancêtres ont été ici depuis plus de trois siècles et les membres de ma famille ont été témoins de tous les événements importants de l'histoire canadienne.

"Nos racines plongent profondément dans ces terres que nos ancêtres ont arrachées aux forêts primitives. Le Canada est notre patrie et notre seule patrie. C'est ici que nous sommes liés par des liens indestructibles et c'est ici que nous devons rester. Il n'est pas d'autre pays au monde où nous, Canadiens de race française, pouvons aller; mais nous ne sommes pas seuls ici. Nous comptons moins de trente pour cent de la population du Canada, moins de 2 pour cent de la population de langue anglaise du continent nord-américain.

"Nous savons que nous ne pourrions pas plus dominer le Canada que le Canada ne pourrait dominer le continent nord-américain; et nous ne désirons pas dominer qui que ce soit. Mais nous voulons qu'on nous reconnaisse comme partenaires et citoyens partout au Canada. Nous sommes Canadiens et nous avons l'intention de le rester."

Le Canada est devenu le "Dominion du Canada" depuis ces derniers 75 ans, par la loi de l'Amérique britannique du Nord. Cette loi n'a pas créé une situation idéale, car il n'y a rien d'idéal pour une nation de voir sa souveraineté partagée entre différents gouvernements et diverses Législatures. Mais les problèmes que devaient résoudre les Pères de la Confédération était réel et il fallait qu'il soit résolu d'une façon réaliste. Il se peut que ce problème ne soit pas aussi aigu aujourd'hui, qu'à cette époque, mais il n'en existe pas moins et si l'on devait le résoudre de nouveau les Canadiens qui pensent, ceux qui savent affronter les faits d'une façon réaliste — et ils sont la majorité partout — devraient encore le résoudre de la même façon.

Cette guerre constitue un autre problème très réel. Certains ont peut-être cru au début qu'il ne s'agissait encore que d'une guerre européenne. Mais nous

avons bientôt été forcés de reconnaître son véritable caractère et qu'il fallait gagner ou le Canada disparaîtra avec la civilisation chrétienne.

"Nous sommes tous résolus à la gagner et je crois que tous, ou du moins la très grande majorité d'entre nous, sommes résolus de faire tout et quoi que ce soit pour la gagner."

La "Ligue pour la défense du Canada"

Le ministre de la Justice discute ensuite de la Ligue pour la défense du Canada. Nombre de gens sont violemment opposés à la conscription. On peut croire qu'ils constituent un obstacle à l'unité nationale. Mais ne vous semble-t-il pas singulier qu'afin d'être écoutés du peuple de ma province, ces gens ont dû s'intituler "Ligue pour la défense du Canada"? Il se peut qu'ils n'envisagent pas la défense du Canada comme vous et moi mais ils reconnaissent que le peuple était aussi déterminé que vous ou moi à ce que le Canada soit défendu et défendu avec succès. Je ne crois pas que cette ligue constitue une menace sérieuse à l'unité ultime du Canada. De tels mouvements peuvent être sincères, mais à moins de traiter des problèmes nationaux d'une façon réaliste et réalisable, ce ne sont pas des mouvements qui durent.

"La véritable ligue pour la défense du Canada, en ce qui concerne le peuple du Québec n'a pas de rôle signalé, ni membres attirés, ni officiers élus pour parler en son nom. Ses portes-paroles ont généralement été les chefs de mon église. Ce sont eux qui ont donné la véritable direction en 1775 et en 1812. Ce sont eux qui ont pacifié le peuple de ma province après la révolte de 1837.

"Ce sont eux qui ont facilité l'acceptation par le Bas-Canada du pacte confédératif. Et ce sont eux encore qui disent au peuple de ma race et de ma religion maintenant: "Le danger se rapproche de nous et nous menace davantage chaque jour: l'amour de la patrie et la dévotion au devoir trouvent leur plus haute expression en ceux qui entrent courageusement dans le service actif sur terre, sur mer et dans les airs".

M. St-Laurent expose l'esprit de l'amendement discuté.

"Il s'agit, dit-il, d'un bill pour amender un statut et pour étendre les pouvoirs qu'il confère. Ni le statut original, ni l'amendement ne déterminent ce que l'on doit faire pour gagner la guerre. Mais ils donnent au gouvernement le pouvoir d'adopter toute mesure qui peut être requise à cette fin. Je suis convaincu que nous voulons tous gagner la guerre et que nous sommes tous prêts à nous soumettre à toute mesure qui peut devenir absolument nécessaire à cette fin."

Regrets du départ de M. Cardin

"La question de savoir si on devrait adopter cette loi, constitue une question de confiance que le gouvernement ne l'emploiera que si et lorsqu'elle sera devenue nécessaire."

Il s'est planté en Argentine quelque 4,000 acres avec des pommes de terre canadiennes importées en 1942; le rendement total de ces plantations devrait être d'environ 650,000 boisseaux.



*Après avoir
essayé toutes
les autres bières*

C'est bon de revenir à la

BLACK HORSE

La meilleure bière au Canada produite par DAWES depuis cinq générations

Lemay-Cola Enregistré

MANUFACTURIER DE LIQUEURS DOUCES

Offre au public les produits suivants :

Lemay-Cola, Nectar Lemay, Cocktail Lemay, Orange Kist, Crème Soda Kist, Blue Bird, Eau Minérale, B-B Cola en bouteilles de 6 1/2 oz, 12 oz, et 20 oz.

Kist Pale Dry Ginger Ale, Green Label Ginger Ale, Club Soda

Le tout préparé avec soin à nos nouveaux ateliers d'Amos

Conservez les bouchons-capsules LEMAY, ils vous donnent droit aux primes LEMAY

LEMAY COLA ENREGISTRÉ

273 1ère Avenue est,

Amos Tél.: 135

Les caisses populaires en Ontario

Ottawa, 18. — Récemment, l'honorable P. M. Dewan, ministre provincial de l'Agriculture, fournissait d'intéressantes statistiques sur les progrès réalisés par les Caisses populaires dans notre province au cours de 1941.

M. Dewan déclarait que ces Caisses sont maintenant au nombre de 93 et fonctionnent sous la surveillance du ministère provincial de l'Agriculture.

Le nombre des membres s'élève à 18,670, soit une augmentation de 4209 sur 1940. Le nombre des emprunteurs pour 1941 a été de 7,994 contre 6,296 pour 1940 et les prêts aux membres formaient un total de \$1,710,696. Les déposants ont reçu \$26,547 en intérêts et les détenteurs d'actions, \$34,897.90 en dividendes. On note également une augmentation de \$201,197.75 en actions acquittées, de \$72,677.96 dans les dépôts et de \$256,423 dans l'actif global.

Comme le disait M. Dewan, ces progrès notables ont été réalisés en dépit des conditions anormales créées par la guerre dans les centres ruraux et urbains.

Le ministre a ajouté qu'il é-

tait particulièrement intéressant de noter comme les Caisses populaires tendent à s'introduire graduellement par toute la province. Au terme de la dernière année financière, on ne trouvait dans 29 villes ou villages de l'Ontario. Toronto en compte 37; Hamilton, 16; Windsor, 7; Ottawa, 5; les villes de Fort William, Kaspuskasing et Timmins, chacune 2 et 22 autres centres, chacune une.

SEMAINE DE L'ARMÉE

Du 29 juin au 5 juillet, le Canada célébrera la "Semaine de l'Armée", instituée pour rendre hommage à nos hommes en kaki. Chaque jour de la semaine aura un thème spécial et, d'un bout à l'autre du pays, on assistera à des cérémonies et à des déploiements variés. La presse, la radio et les sociétés patriotiques apportent leur concours entier à cette semaine destinée à mieux faire connaître l'Armée.

Au cours des cinq premiers mois de l'année, 80,340 volontaires se sont enrôlés dans nos forces armées: 7,799 dans la Marine; 52,615 dans l'Armée, et 19,926 dans le Corps d'aviation.

L'opinion du "Canada" sur la question du jour

"Le plus beau de la chose, c'est que M. King pare la manœuvre des impérialistes sans se dédire. Ce qu'il a dit avant le 27 avril, il le répète. Nulle tromperie chez lui. Il reste fidèle à sa parole.

"Le plébiscite du 27 avril n'était pas un referendum sur la conscription pour service d'outre-mer. M. King le disait à l'époque, et ceux qui l'ont cru n'ont pas à rougir de lui aujourd'hui.

"M. King disant avant le plébiscite qu'il voulait se faire délier afin seulement d'être moralement libre d'agir en cas de nécessité. Il maintient aujourd'hui que sa pensée n'a pas changé depuis, et qu'il est faux de prétendre — comme on le chante dans toute la presse impérialiste depuis le 27 avril — que le peuple canadien a donné au gouvernement l'ordre d'agir en votant oui par une majorité de 2 contre 1.

"Ce n'est pas un ordre que le gouvernement a reçu le 27 avril, c'est seulement une permission, et c'est ainsi que M. King se propose d'interpréter le mandat qu'il a reçu. Même après qu'il aura obtenu du Parlement l'abrogation de l'Article 3 qu'il demande aujourd'hui en conséquence directe du plébiscite du 27 avril, M. King se réserve d'introduire la conscription pour outre-mer seulement dans le cas de nécessité vitale.

"La conscription pour outre-mer dépend donc en définitive de M. King lui-même, c'est-à-dire de sa pensée, de son caractère et de sa conception de son devoir d'homme d'Etat envers le seul pays qui soit le sien : le Canada.

"Que pense en ce moment M. King ? Il l'a dit souvent et il l'a révélé hier sans ambiguïté. Selon lui, la conscription pour outre-mer ne répond à aucun besoin immédiat. "Et ce qui est plus, elle ne sera peut-être jamais nécessaire," a ajouté M. King."

Sir C. Fitzpatrick meurt à Québec

Québec, le 17 — Sir Charles Fitzpatrick, ancien lieutenant-gouverneur de Québec, est mort aujourd'hui à l'âge de 91 ans, après quelques semaines de maladie. Il n'a pu se remettre d'une attaque de paralysie au bras.

Sir Charles qui s'était illustré en 1885 comme principal avocat de Louis Riel — qui monta sur l'échafaud pour avoir pris part à la rébellion du Nord-Ouest, — avait été ministre dans le gouvernement libéral de Laurier de 1902 à 1906. Il démissionna pour devenir juge en chef du Canada. Il abandonna ce poste et devint ensuite lieutenant-gouverneur de la province de Québec.



SI VOUS SOUFFREZ DE:
 FAIBLESSE COURBATURES
 NERVOUSITÉ ÉPUISEMENT
 FATIGUE HABITUELLE
 MANQUE D'APPÉTIT

**PRENEZ LES
 PILULES MORO**
 1966 ST-DENIS, MONTRÉAL

Au Bureau du contrôle des prix

De tous les organismes d'Etat nés de la guerre, celui du "Contrôle des prix et du Commerce en temps de guerre" est certes le plus ramifié, puisqu'il s'étend à toutes les sphères de l'activité humaine; il atteint tous les individus sans exception et pénètre jusque dans les coins les plus intimes de leur existence par le plafonnement des prix de tout ce qui se vend et s'achète au Canada. Avec le contrôle des prix et son jumeau, le rationnement, personne, de l'enfance à la vieillesse la plus persévérante, ne peut ignorer que nous sommes en guerre, avec tout le cortège que cela comporte.

Ce n'est donc pas une sinécure que d'être à la tête d'un bureau, même régional, qui a pour objet de surveiller les prix et le commerce. Nous avons pu nous en rendre compte l'autre jour, au cours d'une visite impromptu aux quartiers généraux de M. Maurice Bénéard, représentant local de la Commission du Contrôle des prix et du Commerce.

Le dédale des ordonnances

Tout d'abord, ce bureau, organisé depuis quelques semaines à peine, nous paraît déjà comme l'un des plus, sinon le plus achalandé à l'heure actuelle de tous les bureaux gouvernementaux. Et le personnel, composé, en outre de M. Maurice Bénéard, le chef, de M. J. O. Fournier, qui assume les fonctions d'enquêteur régional, et d'une sténo-dactylo, Mlle Lucette Roy, évolue avec une aisance parfaite dans ce que nous serions tenté d'appeler le dédale des ordonnances, des décrets et des dictats de l'organisme fédéral. Ajoutons à cela une correspondance volumineuse et une théorie grandissante de visiteurs en quête de renseignements de toutes sortes.

Diumvirat balancé

M. Bénéard est la courtoisie et l'affabilité faites hommes. Il a derrière lui une longue expérience des affaires. M. Fournier, non moins affable, est

l'homme des formules, l'homme des enquêtes sur place. Les deux forment un diumvirat parfaitement balancé qui tient sous bonne surveillance le pouls des affaires dans l'Abitibi.

Juridiction

Le bureau du contrôle des prix est situé dans l'édifice Théâtre Royal. La juridiction de cet organisme régional s'étend de Parent jusqu'à La Reine, des deux côtés du chemin de fer. Au sud, le territoire comprend Val d'Or, Bourlamaque, Perron, Pascalis, etc. mais exclut Malartic et Cadillac, ces deux endroits étant placés dans le territoire du bureau régional de Rouyn.

Les renseignements les plus demandés

Les demandes de renseignements et les plaintes jusqu'ici par le bureau d'Amos ont trait particulièrement au bois de chauffage, au bois de pulpe, et aux viandes. Le prix des viandes est, paraît-il, l'objet de plaintes nombreuses et persistantes.

L'enquêteur visite les garagistes une fois par mois. C'est lui qui émet les permis d'achat des pneumatiques.

Conformément au vœu exprimé par le Ministre du Commerce, on souhaite que les marchands, les ménagères et la population en général veuille bien coopérer avec cet organisme fédéral, qui, comme on le sait, met à l'épreuve une forme d'économie dirigée comme jamais une démocratie n'en a tenté l'essai.

TEL. 213

C. P. 85

Goulet & Bigué

Avocats — Barristers

LAVAL GOULET, B.A.L.L.L.
 CLAUDE BIGUÉ, B.A.L.L.L.

Edifice Théâtre Royal
 AMOS, QUE.



L'APPAT QU'IL VOUS FAUT!

LE **GIN** de **KUYPER**

Le genièvre a la vraie saveur de Hollande et qui est maintenant exporté de Montréal à tous les pays libres dans le monde entier

10 ONCES. 26 ONCES. 40 ONCES.
'1.05 '2.40 '3.45

Détails et emballage au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

AIDEZ À LA VICTOIRE... ACHÉTEZ DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

MAISON FONDÉE EN 1 AN 1895

Réellement Délicieux

THÉ
"SALADA"

Au cinéma Royal, d'Amos

Dimanche le 21 et lundi le 22: "LA PORTEUSE DE PAIN" avec Fernandel, Jacques Grétilat.

Une femme a été accusée injustement d'un crime qui l'a conduite jusqu'au bûche. Heureusement elle découvre la preuve de son innocence et peut reprendre dans la vie le rang auquel elle a droit. Tel est en résumé le sujet traité par Xavier de Montépin dans son célèbre

roman mélodramatique porté à l'écran et interprété par une distribution de premier choix.

Mardi le 23 et mercredi le 24 juin: Programme double.

"DANGER FLIGHT" avec John Trent, Marjorie Reynolds, Milburn Stone, Jason Robards et Tommy Baker.

Le scénario de ce film est basé sur la vie mouvementée de Tailspin Tommy, héros des sections comiques illustrées de nos grands journaux quotidiens. Les prouesses aériennes de cet

aviateur fictif nous sont offertes par un as véritable, au cours d'un drame émouvant et bien agencé.

Aussi "NICK CARTER, MASTER DETECTIVE" avec Walter Pidgeon, Rita Johnson, Henry Hull, Stanley Ridges et Donald Meek.

Les plans de construction d'un nouveau genre d'avion ont été volés aux Etats-Unis par des espions appartenant à des puissances étrangères. Le grand détective Nick Carter, héros de notre enfance, entre en scène, personnifié par Walter Pidgeon. Il découvrira les coupables et retrouvera les plans, mais après combien d'aventures et de coups de force de toutes sortes.

Jeudi le 25 et vendredi le 26 juin: "SUNDOWN" avec Gene Tierney, Bruce Cabot, George Sanders, Harry Carey, Joseph Calleia et Sir Cedric Hardwicke.

On a porté à l'écran le roman de Barre Lyndon qui a obtenu tant de succès auprès des lecteurs du "Saturday Evening Post". L'action se passe dans une tribu indigène du centre de l'Afrique. Un officier allemand, s'est enrôlé en temps de paix dans la garnison anglaise qui surveille ce secteur du continent africain. Il y fomente une révolte parmi les naturels du pays, mais ses plans sont déjoués par une métisse de l'endroit, qui prévient juste en temps le commandant de la garnison en lui dévoilant le complot.

Gene Tierney incarne avec talent Zia, la métisse clairvoyante à qui la garnison anglaise doit son salut et l'espion allemand, le châtiment qu'il mérite.

Samedi le 27 juin à 8.30 précises: "TIZOUNE".

Tizoune nous revient, Tizoune senior, le père de l'autre, puisqu'il semble avoir fondé une dynastie de comiques dans notre théâtre populaire. Il sera accompagné d'Effie Mack, Paul Thériault, Olivier Guimont, Henriette Berthaut, et Gene Naulin. Le programme comprendra de la comédie de la danse et du chant. Prix d'admission: \$0.53 taxe comprise.

Dimanche le 28 et lundi le 29 juin: "CAS DE CONSCIENCE" avec Suzy Prim, Roger Karl, Jules Berry, Colette Darfeuil, le ténor Tito Angelo et Roland Toutain.

Un savant français fait des recherches de laboratoire dont le succès lui permettra de sauver des milliers et des milliers de vies humaines. Toutefois, il lui faut de l'argent pour poursuivre son travail. L'arrivée à Paris d'un oncle âgé et multimillionnaire lui fournit l'occasion de s'enrichir quand ce dernier est frappé d'une syncope cardiaque et le demande à son chevet. Au lieu de lui donner le remède qui le sauverait, ce savant, médecin de son état le laisse mourir sans intervenir et hérite de ses millions. Voilà le cas de conscience qui va torturer le héros de ce film dans sa vie désormais malheureuse, compliquée d'un drame de famille qui lui enlève sa dernière ombre de bonheur. Le dialogue de ce drame est très fort et tourne autour de la thèse suivante: Au nom de la Pitié un homme a tué. En avait-il le droit?

Message aux propriétaires d'automobiles

Dans un message aux propriétaires d'automobiles, M. J.-Hervé Lacroix, secrétaire du Comité paritaire de l'industrie de l'automobile, donne des conseils opportuns sur l'entretien et la réparation des automobiles.

Tout en soulignant qu'il y a encore des automobiles neuves chez les distributeurs, M. Lacroix fait remarquer que la production est complètement arrêtée. Il ajoute qu'il est nécessaire de confier le soin de veiller au bon fonctionnement et à l'entretien d'une automobile seulement aux ouvriers dont la compétence est reconnue.

Il est très facile de s'assurer de la compétence d'un ouvrier puisque ce dernier doit, selon la loi, détenir un certificat de compétence. L'automobile a tout intérêt à demander qu'on lui montre ce certificat.

La loi défend d'ailleurs aux ouvriers de l'industrie de l'automobile de Montréal d'exercer un métier sans détenir un certificat de compétence dans ce métier. Le comité poursuit actuellement une grande campagne contre les ouvriers qui travaillent sans détenir de carte de compétence et il désire prévenir les automobilistes qu'ils s'exposent eux-mêmes à des ennuis s'ils encouragent ces ouvriers non qualifiés.

Election chez les C. de Colomb

Au cours d'une nombreuse assemblée tenue vendredi soir dernier, les Chevaliers de Colomb du Conseil 2218, Amos, ont procédé à l'élection de leurs officiers pour l'année 1942-43, avec le résultat suivant:

Grand Chevalier, M. le docteur Edmond Bourgault, réélu; député Grand Chevalier, M. Bernard Cossette, réélu; Chancelier, M. P. E. Lavoie, réélu; cérémoniaire, M. Edouard Bédard, réélu; secrétaire-archiviste, M. J.-E. Desrosiers, élu; trésorier, M. Eloi Arcand, réélu; troisième syndic, M. J.-P. Dulac, élu; avocat, M. Henri Drouin, élu; garde intérieur, M. Florent Dumont, élu; garde extérieur, M. R. Roux, élu.

Plusieurs nouveaux membres du Conseil d'Amos, initiés à Val d'Or récemment, étaient présents à cette assemblée.

Le club de tennis des Chevaliers, dont les finances sont en excellente posture, a demandé et obtenu du Conseil l'autorisation d'installer un système d'éclairage électrique pour le court de tennis situé en arrière de l'immeuble. Cette innovation ne manquera pas de susciter un enthousiasme d'ailleurs bien compréhensible chez les nombreux adeptes de ce sport de plein air.

L'état des cultures

Les rapports des provinces de l'Ouest sur l'état des cultures sont généralement bons. Mais il y a eu des gelées formidables dans le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Les rapports d'Ontario sont bons. Quelques endroits de Québec ont souffert de la sécheresse avant dimanche dernier.

La température a été seulement passable dans les provinces maritimes.

4 gallons au lieu de 5 en notre province

L'hon. C.-D. Howe, ministre des munitions, a fait à la Chambre des Communes sa déclaration impatiemment sur la révision du rationnement de l'essence dans les diverses parties du Canada.

La valeur du coupon de rationnement de gazoline sera désormais comme suit: a) provinces maritimes, trois gallons au lieu de deux gallons d'essence par coupon; b) Ontario et Québec, quatre gallons au lieu de cinq gallons d'essence par coupon; c) provinces de l'Ouest, cinq gallons d'essence par coupon comme avant la révision.

Par ailleurs on fait disparaître la division de la ration de gazoline en quatre trimestres par années pour les porteurs de permis "A".

Ils pourront employer toute leur ration en une saison s'ils le désirent.

ANNONCES CLASSIFIEES

DEMANDE: Si vous désirez alléger le budget familial en travaillant continuellement ou non, écrivez-nous aujourd'hui au sujet d'un territoire Rawleigh vacant dans votre District. Succès notable remporté par de nombreuses femmes Canadiennes. Expérience pas nécessaire. Les Produits sont des nécessités quotidiennes. Début facile et ventes plus faciles. Ecrivez immédiatement, Rawleigh, Dept. ML 491-302 F Montréal.

HOMMES (OU FEMMES) DEMANDES Désirez-vous une position stable et rémunératrice? Si oui, nous sommes en position de vous offrir l'exclusivité de la vente de nos produits dans une localité réservée. Beaux profits dès les débuts, produits d'usage quotidien et non affectés par les restrictions actuelles. Ecrivez immédiatement à La Compagnie J. R. Watkins, 2177, rue Masson, Montréal.

Linge usagé, habits, robes, chaussures, etc., pour toute la famille. Ecrivez pour catalogue, Eastern Traders, Boite 151, Ottawa, Ont.

Votre habileté naturelle à expliquer les besoins d'une ménagère vous permettrait de vendre les Produits Rawleigh sans difficulté. Temps continu ou non. Poudre à Pâte, Epices, Cosmétiques et autres nécessités. Faciles à vendre. Expérience pas requise. Pas de capital requis. Bonne occasion d'établir un commerce indépendant à votre compte. Un District encore vacant. Ecrivez immédiatement, Rawleigh, Dept No ML 491-303-F, Montréal.

"Onguent Pérusal"

Secret Indien

Pour guérison rapide du riffile, dartes, eczéma, plaies, grattelle, mal de gorge impétigé, divers affections de la peau avec démangeaison. Prix \$1.25.

Institut "Le Bon", Station Delorimier C. 3, Montréal, P. Q.

COUR SUPERIEURE

"Canada, Province de Québec, District d'Abitibi, No. V-514.

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, représentant Sa Majesté aux droits de la province.

Demandeur,

RENE LAPIERRE, de Cadillac, dans le district d'Abitibi,

Défendeur.

AVIS

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Amos, le 30 mai 1942, Le Député-Protonotaire, (Signé) M. Tessier.

COUR SUPERIEURE

"Canada, Province de Québec, District d'Abitibi, No. V-484.

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, représentant Sa Majesté aux droits de la province.

Demandeur,

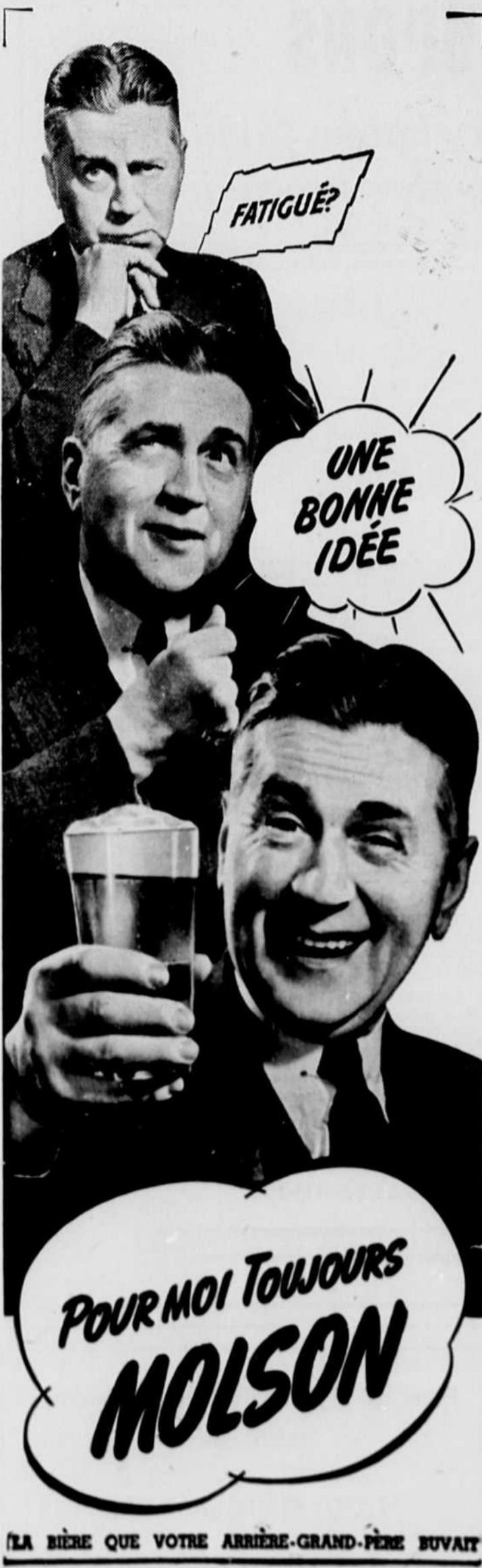
JOHN CORKERY, de Malartic, dans le district d'Abitibi,

Défendeur.

AVIS

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Amos, le 30 mai 1942, Le Député-Protonotaire, (Signé) M. Tessier.



Pique-nique des élèves du pensionnat Ste-Marie

En deux groupes distincts, les RR SS de l'Assomption ont conduit leurs élèves en pique-nique sur les bords enchanteurs du lac Spirit, à La Ferme, où elles ont reçu l'hospitalité des RR Cleres St-Viateur qui ont mis l'un de leurs chalets à leur disposition.

Jedi le 11 juin c'était le tour des "petites" les cadettes du pensionnat, à faire leurs papiers et à aller prendre leurs ébats joyeux au sein de la grande nature. Le soleil qui a illuminé leur départ s'est soudainement retiré de la fête et de larges averses sont tombées au cours de l'après-midi. Le chalet hospitalier a alors reçu et abrité les pique-niqueuses chez qui se léger contre-temps n'a pas atténué la joie et l'entrain de la journée.

Lundi le 14, par un soleil radieux et un ciel sans nuage une vraie température de "grand congé" les aînées ont répété l'exploit de leurs soeurs cadettes et ont passé la journée au même chalet.

Au cours de ces deux fêtes, les RR SS de l'Assomption avaient préparé un menu de choix bien approprié à ces fêtes champêtres et fort goûté de leurs élèves.

L'Abitibi aura sa colonie de vacances à La Ferme

(Extrait des minutes d'une assemblée du bureau de direction du Comité de la vente du timbre de Noël pour l'Abitibi.)

Le Trésorier donne lecture de son rapport où il apparaît que nous avons en caisse un montant de \$1,413.17 pour fin de venir en aide aux enfants menacés de tuberculose. Le Dr Martel nous fait part qu'il pourrait établir à La Ferme, grâce à la courtoisie et à la générosité des Cleres de St-Viateur, une colonie de vacances.

Vingt-cinq enfants pourraient y trouver logement de façon satisfaisante. Les Cleres fourniraient, les couvertures de lit, les batteries de cuisines, la nourriture approprié à raison de \$0.60 par jour par enfant.

Une garde-malade aurait la surveillance des enfants pour toute la saison. Après longue discussion il est décidé de faire quatre groupes de 25 enfants qui s'éjourneraient au camp une moyenne de 15 jours chacun. Le premier groupe devant entrer le 27 de juin prochain.

Laval Gaules,
secrétaire.

Jubilé d'argent de la Paroisse de la Sarre (Abitibi)

La paroisse de LaSarre, Abitibi, célèbre cette année son 25e anniversaire de fondation.

En effet, c'est au printemps de 1917 qu'il fut décrété qu'au centre du canton LaSarre, une nouvelle paroisse serait érigée, et par l'autorité diocésaine, un pasteur y fut dépêché dans la personne de M. l'abbé Ernest Lalonde, curé actuel de cette

paroisse comptant maintenant au delà de 4,000 âmes.

Cette progressive paroisse se devait de commémorer dignement son jubilé d'argent.

Aussi, a-t-il été décidé que du 28 juin au 5 juillet prochain, les paroissiens fêteraient le souvenir de ces vingt-cinq premières années d'existence.

Des comités ont été formés

pour l'organisation de ces fêtes, et tout fait prévoir qu'elles seront couronnées de succès. — Chaque jour de cette huitaine revêtira un cachet particulier et rien ne sera ménagé pour donner à ce jubilé tout l'honneur auquel il a droit.

Le programme définitif de ces fêtes sera publié au cours de la semaine prochaine.



FORMULES DE DEMANDE POUR LE RATIONNEMENT DU SUCRE PAR COUPONS

*seront adressées à chaque famille
canadienne la semaine prochaine*

Les Canadiens devront s'inscrire afin que les cartes de rationnement, valables pour une période de 10 semaines à compter du 1er juillet, puissent être émises immédiatement. On émettra un carnet de rationnement à la fin de cette période.

Manière de se procurer sa carte

Dans les régions urbaines qui ne sont pas desservies par un facteur, et dans les régions rurales

Des formules de demande seront distribuées à toutes les maisons, le ou avant le mardi 23 juin, par l'intermédiaire des bureaux de poste. On livrera également des formules additionnelles à toutes les personnes dont les noms ne sont pas les mêmes que celui du chef de la maison. On peut se procurer des formules additionnelles nécessaires au bureau de poste local.

Ces formules de demande doivent être remplies immédiatement et déposées dans la boîte aux lettres ou au bureau de poste le plus rapproché. On donnera avec chaque formule une brochure d'instructions. Dès que votre nom aura été dûment inscrit au bureau principal, des cartes de rationnement, valables pour une période de dix semaines, vous seront adressées—une carte par personne de votre maison. Ces cartes vaudront pour le sucre seulement.

Le rationnement du sucre par coupons entre en vigueur le 1er juillet

A compter du 1er juillet, nul ne pourra acheter du sucre pour usage domestique ordinaire à moins d'avoir un coupon de rationnement.

Il est nécessaire que tous se fassent un devoir de remplir promptement et de retourner les formules de demande, pour s'assurer de recevoir la carte de coupons de rationnement à temps pour leur permettre de faire leurs achats de sucre à la date mentionnée ci-dessus ou subséquemment.

**NE REMETTEZ PAS VOTRE FORMULE DE DEMANDE
À UNE PERSONNE NON AUTORISÉE**

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES		LAISSER EN BLANC
1.	NOM DE FAMILLE SEULEMENT	
2.	PRÉNOM(S) DU REQUÉRANT	
3.	NUMÉRO RUE (OU ROUTE RURALE)	
4.	VILLE (OU ADRESSE POSTALE) PROVINCE ET COMTÉ	
5.	PRÉNOMS DES AUTRES PERSONNES PORTANT LE MÊME NOM DE FAMILLE ET DEMEURANT À LA MÊME ADRESSE QUE LE REQUÉRANT.	ÂGE au 1 ^{er} juillet de 1942 LAISSER CET ESPACE EN BLANC
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		

Fac-simile seulement.

Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre

— DÉCLARATION —

POUR OBTENIR LA DEMANDE D'UN CARNET DE RATIONNEMENT JE, SOUSSIGNÉ, DÉCLARE SOLENNELLEMENT QUE JE DEMEURE (AINSI QUE LES MEMBRES DE LA MÊME FAMILLE, CI-DESSUS DÉSIGNÉS) À L'ADRESSE EXACTEMENT INDICÉE CI-DESSUS ET QU'AUCUNE AUTRE DEMANDE N'A ÉTÉ FAITE DE LA PART DES PERSONNES MENTIONNÉES CI-DESSUS.

12. SIGNATURE DU REQUÉRANT (OU DE SON TUTEUR).

RB-1

N'oubliez pas que la quantité de sucre que ce nouveau projet de rationnement par coupons permet à chaque particulier est exactement la même que celle permise aujourd'hui: 1/2 livre par personne par semaine.

La disposition qui permet l'achat de sucre additionnel pour la mise en conserve, etc., sera maintenue. À cette fin, on fournit à tous les détaillants des formules spéciales de déclaration.

Aucune personne ne peut avoir en sa possession une provision de sucre pour plus de deux semaines, sauf si elle habite une région éloignée.

Dans vos affaires avec nos annonceurs
mentionnez

"LA GAZETTE DU NORD"